

Création du réseau FRANCE AEROTECH

Mercredi 9 février 2011 à Toulouse, François Routaboul, Directeur du Centre ARTS ET METIERS ParisTech de Bordeaux-Talence, **Marc Houalla**, Directeur de l'ENAC, Ecole Nationale de l'Aviation Civile et **Marc Phalippou**, Directeur de l'ENSEIRB-MATMECA, École Nationale Supérieure d'Électronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique de Bordeaux, une des 4 écoles de l'Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB), signent

la Charte établissant la création du réseau FRANCE AEROTECH.

FRANCE AEROTECH a pour objectif de regrouper des grandes écoles et des universités qui forment de jeunes diplômés pour le secteur aéronautique et spatial et qui souhaitent développer leurs activités à l'international.

Les grandes lignes d'action de FRANCE AEROTECH :

- ↪ **S'appuyer sur les spécificités de chaque membre du réseau pour proposer en commun des formations spécialisées répondant à des besoins spécifiques à l'international.**
- ↪ **Valoriser les projets aéronautiques et spatiaux des membres et développer une synergie conduisant à porter des projets communs en ingénierie et recherche pour l'aéronautique, l'espace et le transport aérien.**
- ↪ **Etre ensemble davantage visible à l'international et promouvoir l'excellence des formations d'ingénieurs à la française.**
- ↪ **Atteindre ensemble une taille critique permettant de répondre à des besoins très importants en formation des grands pays émergents.**

FRANCE AEROTECH pour François Routaboul : « ARTS ET METIERS ParisTech, sur l'ensemble de ses 8 centres en France, forment 1.000 ingénieurs par an : 20% se dirigent vers le secteur de l'aéronautique et de l'espace ; de plus nous offrons notamment dans les centres d'Aix, Bordeaux, Paris des options de 3^{ème} année et des Mastères Spécialisés (bac+6) dans les thématiques du secteur. En tant que membre de FRANCE AEROTECH, nous affirmons notre forte appartenance à l'aéronautique. Nous avons d'ailleurs des liens très forts avec les pôles de compétitivité AEROSPACE VALLEY, ASTECH Paris-Région et PEGASE. Nous souhaitons coopérer sur le développement de formations et de programmes de recherche. »

FRANCE AEROTECH pour Marc Houalla : « Réunir sous un label compréhensible à l'international, des écoles qui forment à tous les métiers d'ingénieurs et cadres de l'industrie aéronautique et spatiale et du transport aérien : R&D, Production, support-client, exploitation. L'ENAC pourra par exemple apporter son expertise dans les domaines du Management du Trafic Aérien et de la sécurité aérienne. Par ailleurs, nous sommes bien implantés en Asie alors que nos partenaires sont de leur côté bien implantés en Amérique du nord et sud. Nous sommes très complémentaires et ensemble, nous pourrions plus facilement répondre aux demandes des grands pays émergents qui tirent la croissance économique. »

FRANCE AEROTECH pour Marc Phalippou : « Améliorer la visibilité de l'ENSEIRB-MATMECA dans le secteur de l'aéronautique et de l'espace, au niveau national et international. Ce secteur est le 2^{ème} de l'école après les technologies de l'information. Par ailleurs, nous avons des compétences et des réseaux internationaux complémentaires ; nous avons de nombreux échanges avec l'Asie (La Corée du Sud, le Japon et la Chine), ainsi qu'avec l'Amérique du Sud. Nous souhaitons développer les échanges internationaux, accueillir davantage d'étudiants étrangers, notamment dans des Masters Spécialisés. »

Extraits de la Charte FRANCE AEROTECH

Les 3 établissements fondateurs décident conjointement de mettre leurs énergies en commun afin de mieux se positionner dans le concert de la compétition internationale en ingénierie et recherche pour l'aéronautique, l'espace et le transport aérien en matière de :

Formation initiale des ingénieurs, Masters et assimilés, docteurs ;

Recherche fondamentale et appliquée, développement et expertise ;

Formation continue ou professionnalisante ou qualifiante.

Pour se faire, ils ont décidé, à travers la signature d'une charte, **la création d'une marque fédérative intelligible sur le marché global de l'enseignement supérieur de l'aéronautique qui renforce la visibilité des écoles françaises depuis l'étranger : FRANCE AEROTECH.**

Cette marque est destinée à porter les projets communs qu'ils décideront de lancer en collaboration entre eux pour notamment accroître leur visibilité internationale.

Principes de la charte FRANCE AEROTECH

Les établissements créateurs de la marque déclarent vouloir coopérer dans la transparence, sur un pied d'égalité et dans un esprit d'ouverture réciproque.

La marque FRANCE AEROTECH qui sera décernée à de telles actions décidées en commun se veut ouverte à l'ensemble des acteurs du territoire national. Aussi, les établissements d'enseignement supérieur qui seraient désireux de s'associer aux créateurs initiaux, en devenant eux-mêmes signataires de la charte pour la promotion d'activités communes labellisées FRANCE AEROTECH, pourront intégrer le réseau **notamment s'ils sont membres de la CGE ou de la CDEFI.**

**Relations-Presses ● Fabienne Cogneau ● 01 47 69 05 33 ● 06 03 56 13 39
f2c.com@orange.fr**

